

L'ASSOCIATION DES AMIS DE JEUDI DIMANCHE, créée en 1951, régie par la loi 1901, a pour but l'organisation d'activités socio-éducatives de formation, de réinsertion et de loisirs.

Pour mener à bien son action, l'association dispose de deux grands voiliers :

Le **BEL ESPOIR II**, 3 mâts goélette à hunier, construit en bois au Danemark en 1944 et rénové à Camaret sur Mer en 1993 et 1994. Aujourd'hui, ne pouvant plus naviguer, l'association le reconstruit à partir d'une coque en acier. Retour en mer prévu janvier 2023 !

Le **RARA AVIS**, 3 mâts goélette à gréement marconi, construit en Hollande en 1957, rénové entièrement à l'Aber Wrac'h, a repris la mer à l'été 2002.

Les amis de Jeudi Dimanche dispose d'une Base Nautique située à l'Aber Wrac'h (en Bretagne) ainsi qu'une petite île : **Stagadon**.

Un équipage assure le commandement du RARA AVIS. Toutefois, les **personnes qui embarquent sont considérées comme des stagiaires et doivent participer aux activités du bord, aussi bien à la passerelle que sur le pont** (manœuvres, quarts de jour et de nuit, vaisselle, ménage, etc.).

Aucun équipement spécial n'est nécessaire. Prévoyez simplement des vêtements chauds et imperméables, un duvet et une paire de draps. Pour les loisirs en mer, n'hésitez pas à apporter des livres, de la musique, des jeux...

Sachez que l'ALCOOL est interdit à bord.

Vous ne devez pas oublier :

- **UN PASSEPORT OU UNE CARTE D'IDENTITÉ (SELON LE TRAJET) EN COURS DE VALIDITÉ.**
- **UN CERTIFICAT MÉDICAL ATTESTANT DE VOTRE APTITUDE A PRENDRE LA MER (UNIQUEMENT POUR LES VOYAGES DONT LA DURÉE EST SUPÉRIEURE A 15 JOURS)**
- **UNE ASSURANCE RAPATRIEMENT PEUT ÊTRE UTILE.**

Nous vous enverrons un reçu et les informations nécessaires pour rejoindre le bateau.

Si vous débarquez à l'une des escales, vous devez vous organiser pour acheter votre billet d'avion. La participation aux frais mentionnée pour chacun des trajets ne comprend pas les transports aériens ou terrestres, mais uniquement l'hébergement, la nourriture et les frais de déplacement du bateau.

Amis de Jeudi Dimanche

Association loi 1901

Amis de Jeudi Dimanche

Secrétariat

A.J.D.

B.P. 2

29870 Lannilis

☎ **02 98 04 90 92**

Siège social

A.J.D.

4, rue du Colonel Domine

75013 Paris

✉ email info@belespoir.com - internet 🌐 : www.belespoir.com

Réservation en ligne : <http://www.belespoir.com/>

Créée en 1951, régie par la loi 1901, a pour but l'organisation d'activités socio-éducatives de formation, de réinsertion et de loisirs.



Rara Avis

3 mâts goélette à gréement marconi,
construit en Hollande en 1957,
rénové entièrement à l'Aber Wrac'h en 2002

Rara Avis

ETE 2022

Aber Wrach > Ouessant ou Ile de Batz > Aber Wrach	23 > 25 mai *	150 €
Aber Wrac'h > Iles du Ponant > Aber Wrac'h	26 > 29 mai	195 €
Aber Wrac'h > Destination en mer inconnue > Aber Wrac'h	1 ^{er} > 2 juin*	100 €
Aber Wrac'h > Iles du Ponant > Aber Wrac'h	3 > 6 juin	COMPLET
Aber Wrac'h > Iles du Ponant > Aber Wrac'h	7 > 10 juin	195 €
Aber Wrac'h > Iles du Ponant > Aber Wrac'h	13 > 17 juin	260 €
Brest > Ouessant > Aber Wrac'h	20 > 24 juin	COMPLET
Aber Wrac'h > Week-end destination en mer inconnue > Aber Wrac'h	24 > 26 juin	130 €
Aber Wrac'h > Iles du Ponant > Aber Wrac'h	27 juin > 2 juillet	325 €
Aber Wrac'h > St Malo Ile de Batz, les 7 îles, Côte d'Armor	4 > 9 juillet	COMPLET
St Malo > Brest Les 7 îles, Batz, Ouessant, Fêtes maritimes et rade de Brest	11 > 15 juillet	COMPLET
Brest > Douarnenez Presqu'île de Crozon, Ile de Sein	15 > 17 juillet	130 €
Douarnenez > Concarneau Ile de Sein, les Glénans	18 > 22 juillet	COMPLET
Concarneau > Concarneau Les Glénans	22 > 24 juillet	COMPLET
Concarneau > Aber Wrac'h Ile de Sein, presqu'île de Crozon, Ouessant	25 > 29 juillet	COMPLET
Aber Wrac'h > Irlande > Aber Wrac'h Cabotage côte ouest et sud ouest, Scilly	1 ^{er} > 20 août	COMPLET
Aber Wrac'h > Aber Wrac'h Ouessant, Sein, les Glénans, Pont Aven, Presqu'île de Crozon, Molène	22 > 30 août	520 €

* Les embarquements ont lieu l'après-midi avant 18 heures, à l'exception de ce séjour où l'embarquement aura lieu le matin avant midi.

Nous embarquons les mineurs accompagnés ; jusqu'à 14 ans, la participation demandée s'élève à 50 % de la somme indiquée.

La suite du programme pour l'automne 2022 sera établi et publié en avril prochain.

Il est difficile de savoir quelle réglementation sera appliquée pour le Covid dans les pays où nous ferons escale, dans les mois à venir. Actuellement, nous ne demandons rien mais si besoin nous actualiserons ces règles.

Si pour des raisons exceptionnelles, vous devez séjourner sur le bateau au-delà des dates indiquées sur le programme, et après accord de notre part, une participation journalière vous sera demandée.



Les escales peuvent être modifiées ! Des conditions météorologiques défavorables, les envies du capitaine ou les pirates peuvent nous amener à modifier les escales ou les dates !

Une cotisation d'adhésion annuelle à l'AJD de 10€ est comprise dans la participation à votre stage.

En fonction de votre situation, nous pouvons étudier avec vous des facilités de paiement pour que vous puissiez concrétiser un projet de séjour à bord des bateaux.